

Visite du centre de stockage profond de Bure

10 septembre 2018

La visite du centre de stockage profond de déchets radioactifs, ou projet *Cigéo*, était organisée dans le cadre de la démarche entreprise par la CCE Ile de France pour informer les commissaires enquêteurs sur différents types d'installations.

Sans entrer dans les détails de conception et de réalisation des 1 600 mètres de galeries réalisées à ce jour à 490 mètres de profondeur, largement décrits dans la littérature ouverte sur le sujet, en particulier sur le site de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), on peut retenir l'objectif du stockage profond : *Confiner les déchets radioactifs et les isoler de l'Homme et de l'environnement sur de très longues échelles de temps pour ne pas léguer aux générations futures la charge de déchets produits par les activités dont nous bénéficions au quotidien.*

Le projet Cigéo est mené par l'ANDRA depuis plus de 25 ans avec pour objectif de ne pas léguer la charge de la gestion des déchets nucléaires aux générations futures.

Les études actuelles visent à mettre au point les techniques de confinement des déchets et à définir les infrastructures nécessaires tant en surface qu'en profondeur.

Les déchets concernés sont d'une part ceux à haute activité nucléaire (déchets HA) et d'autre part les déchets de moyenne activité mais à longue durée de vie (déchets MA-VL).

Le projet Cigéo est conçu pour abriter 10 000 m³ de déchets HA dont 30 % sont déjà produits et 75 000 m³ de déchets MA-VL dont 60 % sont déjà produits.

En attendant la création de centres adaptés pour les accueillir, les déchets sont entreposés de manière sûre, dans des installations spécifiques, le plus souvent directement sur leur site de production, notamment à l'usine de La Hague et sur le centre de Marcoule.

Le projet devrait pouvoir entrer en exploitation courante en 2035 pour être « fermé » en 2150 avec plus de 200 km de galeries.

Le sujet était nouveau pour les commissaires enquêteurs présents. A leur intention les équipes d'accueil de l'ANDRA ont exposé les tenants et aboutissants du projet Cigéo, occasionnant de nombreuses questions dues à la particularité du domaine nucléaire et de la vaste question de la gestion des déchets radioactifs.

Après une demi-journée d'exposés et de formation « sécurité », la descente à 490 mètres, par groupe de 6, suivie de la visite de l'espace technologique, a permis d'approcher concrètement les nombreux aspects techniques du stockage profond, notamment :

- Techniques de creusement,
- Soutènement des voûtes,
- Moyens de stockage en fonction de l'activité et de la durée de vie des déchets, de quelques dizaines d'années à plusieurs millions d'années,
- Possibilité de récupérabilité des déchets stockés durant 100 ans.

Mais au-delà de l'aspect technique il est évident que ce qui intéressait intrinsèquement les commissaires enquêteurs est l'intégration du projet à la société.

Le responsable du service de l'insertion territoriale du projet a présenté les nombreuses procédures concernées par le projet et a permis d'appréhender la complexité du sujet dans le contexte réglementaire français :

- Trois lois ont été votées en 1991, 2006 et 2016
- Deux débats publics ont eu lieu
- Des concertations sont en cours...

abordant notamment l'épineuse question de la récupérabilité des déchets mais aussi les procédures habituelles aux projets d'envergure :

- Déclaration d'utilité publique,
- Demande d'autorisation de création,
- Analyses de sûreté soumises à l'examen de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, propres aux installations nucléaires de base (INB, cas particulier d'ICPE),
- Transports ferroviaires et routiers,
- Rejets liquides,
- Atteinte des forêts,
- Mémoire sur les éléments stockés
- etc...

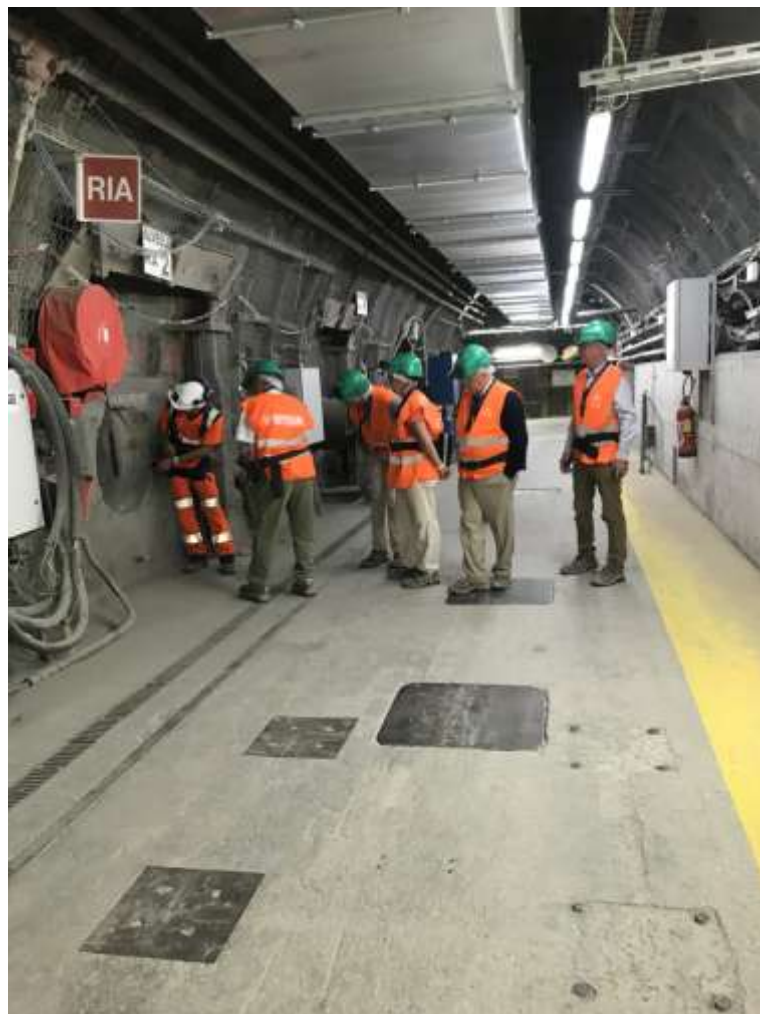
Dans ce contexte les oppositions sont nombreuses, plus ou moins rationnelles, plus ou moins violentes.

La prise en compte simultanée de tous ces éléments promet de sérieuses difficultés pour que les décisions efficaces soient prises en temps et en heure.

On constate que les délais de réalisation qui sont planifiés – techniquement – pour un démarrage en exploitation courante en 2035 risquent de se heurter aux divers attermolements de la société civile.

C'est le défi que Cigéo, pour l'instant au stade du laboratoire, doit relever alors que techniquement la maîtrise semble acquise.

Soyons curieux



Un groupe attentif



Galerie MA-LV

